



COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES CONCURRENTS

Système de suivi des voitures en course (géolocalisation par GPS)

Saint-Denis, le 13 mars 2020

La Ligue du Sport Automobile de la Réunion informe ses licenciés concurrents des dispositions suivantes :

Les concurrents qui <u>n'ont pas prévu</u> de participer à la 1^{ère} épreuve du Championnat de la Réunion des Rallyes 2020 – La Ronde de l'Est des 27 et 28 mars prochain – devront IMPERATIVEMENT restituer à la Ligue les boîtiers GPS en leur possession depuis la saison dernière.

Pour ce faire, ils devront en informer la Ligue par mail (<u>contact@lsareunion.re</u>) sous 72h et il leur sera ensuite indiqué la procédure pour la restitution (dates et lieux de retour, restitution des chèques de caution).

Les concurrents engagés sur la 1^{ère} épreuve du Championnat peuvent conserver le boîtier en leur possession actuellement, sous réserve de vérification de leur bon fonctionnement.

Il est rappelé que pour la saison 2020, un forfait de location des boîtiers de géolocalisation GPS d'un montant de 50 € par rallye sera demandé lors de l'engagement à l'épreuve.

Le Bureau de la LSA Réunion